

2024



ESPACE DE SOUTIEN ET  
DE PRÉVENTION - ABUS SEXUELS

RAPPORT  
ANNUEL



# Sommaire

- 4** Édito de la Direction
- 5** Mot de la Présidente
- 6** Moments forts en 2024
- 7** 2024 en chiffres
- 10** Témoignage
- 11** Accompagnement des adolescente-s auteure-s d'infraction à caractère sexuel : une approche spécialisée et préventive
- 13** Le jeu et la musique au cœur de notre accompagnement des enfants
- 14** Soutenir les adolescentes et leurs proches
- 15** Accompagnement thérapeutique des adultes victimes d'abus sexuels
- 17** Suivis « Ressources »
- 18** Le groupe en mixité choisie : un espace sécurisé et essentiel pour les victimes d'abus sexuels
- 20** Prévention et formation
- 21** Prévention et partenariats : un engagement durable au service de la protection des enfants
- 23** Partenariat et soutien
- 25** Témoignage
- 26** Remerciements
- 27** L'équipe
- 29** Bilan
- 30** Compte de résultat
- 31** Compte de résultat par Antenne

## Édito de la Direction

Depuis plus de trente ans, ESPAS agit en Suisse romande pour accompagner les familles confrontées aux abus sexuels et pour mettre son expertise au service des professionnel·le·s engagé·e·s dans la prévention de ces infractions auprès des jeunes. Nous saluons le courage des personnes suivies ainsi que de leurs familles, qui entreprennent un parcours souvent difficile pour se reconstruire et avancer malgré les blessures subies.

Nous sommes impressionné·e·s par l'engagement et le dévouement de notre équipe pluridisciplinaire, qui accueille l'indicible, mobilise les ressources de nos patient·e·s et les aide à retrouver – ou à trouver pour la première fois – un rôle actif dans leurs vies. Se réapproprier son histoire, regagner un sentiment de sécurité interne et renforcer l'estime de soi après un traumatisme est un processus exigeant, qui témoigne de la force des personnes accompagnées.

L'année 2024 a été relativement stable pour ESPAS, mais elle n'a pas échappé à la persistance de problématiques structurelles. Sur le plan administratif, les défis liés à la LaMal et à la diversité des règlements des assurances complémentaires complexifient notre travail de facturation. De plus, la tension sur le marché des psychothérapeutes nous pousse à réfléchir à de nouvelles stratégies, comme l'adhésion à la CCT San-HRC, pour attirer et fidéliser les professionnel·le·s nécessaires à la réalisation de nos missions.

Nous continuons à former de jeunes psychologues dans le domaine des abus sexuels. Bien que certain·e·s poursuivent ensuite leur parcours ailleurs, nous restons convaincu·e·s de l'importance de ce rôle de tremplin dans leur engagement professionnel.

Notre travail quotidien nécessite une coordination intense, notamment pour les cas les plus complexes. C'est pourquoi nous avons entrepris un travail de standardisation des prestations, tant auprès des Tribunaux des mineurs romands que de la LAVI. Ces efforts se poursuivront jusqu'en 2026.

Face à ces défis, nous avons renforcé notre gouvernance. En septembre 2024, un poste de direction clinique a été créé et confié à Sarah Stauffer, psychologue–psychothérapeute de longue date chez ESPAS. La direction est assurée en tandem, avec Bernard Degex à la direction administrative. Ensemble, nous poursuivons un travail de sensibilisation auprès de nos financeurs pour faire entendre l'impact du traumatisme non seulement sur nos patient·e·s, mais aussi sur notre structure, qui en porte les coûts humains, financiers et administratifs.

Notre équipe de gestion accompagne également les patient·e·s dans leurs démarches pour accéder à des soins adaptés, en dépit des séquelles laissées par les abus. En 2024, nous avons enrichi cette équipe avec l'arrivée de Katia Viale, Gestionnaire RH, en août, et de Léa Fridrich, Chargée de communication et de recherche de fonds, en novembre. Leur expertise enrichit notre accompagnement interne ainsi que notre communication externe, afin que les voix de nos patient·e·s soient pleinement entendues, malgré les tabous qui entourent encore trop souvent les abus sexuels.

Le secteur prévention se porte bien, avec une augmentation constante du nombre de formations. Nous restons à la pointe en matière de théories, de méthodes et d'outils pour répondre aux besoins du terrain. La formation continue de nos équipes à la prévention des risques liés au traumatisme vicariant est au cœur de nos préoccupations.

Nous exprimons notre profonde gratitude à nos collaborateur·rice·s pour leur engagement, à notre Comité présidé par Anouchka Roman pour son soutien constant, et à l'ensemble de nos partenaires, financeurs et donateur·rice·s. Votre appui nous permet de poursuivre nos missions.

Chacun·e peut faire une différence.  
Ensemble, nous pouvons changer les choses.

La Direction  
Sarah Stauffer, Directrice Clinique  
Bernard Degex, Directeur Administratif

## Mot de la Présidente

L'année 2024 marque un tournant important pour l'Association ESPAS avec l'engagement de Madame Sarah Stauffer en tant que codirectrice et responsable de l'axe clinique, en collaboration avec M. Bernard Degex codirecteur et responsable administratif.

Ce choix, fruit de plusieurs années de réflexion au sein du comité mais également avec les cadres d'ESPAS, répond à un besoin avéré de représenter la clinique au niveau de la Direction. Ce choix permet une meilleure visibilité de la clinique, activité centrale d'ESPAS et assure une représentation ciblée et fondée auprès des subventionneurs et donateurs.

Après quelques mois de mise en œuvre, nous sommes tous convaincus de la plus-value de la création de ce nouveau poste, ainsi que de l'engagement de Madame Stauffer. Sa riche personnalité, sa très grande expérience professionnelle et ses nombreuses compétences cliniques reconnues et recherchées jusqu'aux Etats-Unis sont d'une grande valeur pour l'Association. Nous sommes très fiers de pouvoir compter sur ces multiples compétences professionnelles et humaines et la remercions chaleureusement d'avoir accepté de relever ce défi, en changeant de poste au sein de l'Association.

L'équilibre financier de l'Association nécessite une vigilance continue et une grande anticipation compte tenu de la difficulté à valoriser l'ensemble des prestations assurées. Ainsi, le comité a, avec la codirection dont il salue l'engagement, soutenu la défense des intérêts de l'Association auprès des subventionneurs vaudois et valaisans, ouvrant de potentiels nouveaux financements pour l'année 2026.

Le comité remercie chaleureusement les cantons de Vaud et du Valais pour leur soutien indéfectible depuis de nombreuses années qui permet de délivrer des prestations de qualité dans des espaces dédiés. Le comité remercie également tous ses donateurs qui facilitent grandement le développement des pratiques grâce à divers projets indispensables à la pratique clinique, ainsi que toutes les Institutions publiques mandatant l'Association pour des prestations ciblées.

Le comité remercie enfin l'ensemble des collaborateurs·trices qui œuvrent dans l'ombre avec énormément de professionnalisme, une humilité et une discrétion exemplaire, servant la cause d'enfants et de personnes en grande souffrance, dans l'espoir d'un lendemain meilleur.

Pour le Comité  
Anouchka Roman



# Moments forts en 2024

## Événement

### 16 juin 2024 – **Briser le silence autour de l'inceste : une table ronde pour sensibiliser et reconstruire**

Dans le cadre de la pièce « Holy shit ! », un solo théâtral percutant interprété par la comédienne Sarah Marcuse, ESPAS a pris part à une table ronde sur l'inceste et la reconstruction. Organisée au Pulloff Théâtres à Lausanne, cette rencontre a permis d'aborder les défis liés à la libération de la parole et à la prévention des abus sexuels.

À travers son spectacle, Sarah Marcuse explore un parcours de résilience : celui d'une femme qui transforme un traumatisme en force créative. En mettant en scène son propre vécu, elle soulève des questions essentielles : comment se reconstruire après un tel drame ? Comment trouver des ressources pour avancer ? Comment, ensemble, briser le tabou qui entoure l'inceste ?

En tant qu'acteur engagé dans l'accompagnement des victimes et la prévention des abus sexuels, ESPAS a contribué à cette discussion en apportant son expertise et en sensibilisant le public aux enjeux de la prise en charge et du soutien aux survivant·e·s. La table ronde a été suivie d'un échange interactif avec le public, puis d'une représentation du spectacle, renforçant ainsi l'impact de cet événement à la fois artistique et engagé.

Ce moment fort de l'année 2024 illustre la mission de l'association : déconstruire le silence, accompagner les victimes et œuvrer pour une société où la parole peut se libérer sans crainte.

## Engagement

### 18 novembre 2024 – **Renforcer la prévention des abus sexuels : un engagement attendu du conseil des États**

À l'occasion de la Journée européenne pour la protection des enfants contre les abus sexuels, ESPAS et LIMITA saluent l'adoption par le Conseil national d'une motion exigeant une stratégie nationale de prévention impliquant écoles, associations, clubs sportifs et Églises. Aujourd'hui, la prévention en Suisse repose sur des initiatives cantonales disparates, laissant de nombreuses structures sans directives claires. « *La Suisse accuse un retard préoccupant en matière de prévention coordonnée* », souligne Marco Tuberoso, Responsable Clinique et Prévention et Formation chez ESPAS.

Une formation obligatoire pour les professionnel·le·s et bénévoles est essentielle afin de sécuriser les environnements éducatifs et associatifs.

ESPAS et Limita appellent le Conseil des États à confirmer cette avancée en adoptant la Motion 23.4191 et en garantissant les ressources nécessaires. Investir dans la prévention, c'est protéger les enfants avant qu'il ne soit trop tard.

# 2024 en chiffres



# 646

personnes concernées par des abus sexuels ont trouvé de l'aide auprès de l'équipe d'ESPAS.



## 138

enfants et adolescent-e-s victimes de maltraitance sexuelle

## 204

adultes ayant subi des violences sexuelles au cours de leur vie

## 44

adolescent-e-s auteurs d'abus sexuels

## 23

mineur-e-s pris-e-s en charge dans le cadre de nos suivis « Ressources »

## 48

interventions brèves

## 112

membres de leur famille ou entourage proche

## 6

de leurs proches

## 48

parents ou membres de leur entourage

## 23

parents

----- Ceci représente -----

## 3438

entretiens individuels

## 336

entretiens de couple ou de famille

## 157

séances de groupe



# 63



personnes ont bénéficié d'une prise en charge adaptée à leur réalité financière, grâce à notre Fonds de solidarité, entièrement couvert par les dons reçus

# 173

ateliers de prévention ont été dispensés.



# 129

ont été organisés par des structures actives dans le domaine des loisirs.

# 44

étaient destinés à des institutions professionnelles.

Ceci correspond à **493** heures de formation.



# 3086

adultes travaillant au contact d'enfants, d'adolescent-e-s ou de personnes en situation de handicap ont acquis des outils pour réagir de manière adéquate à des situations liées à des abus sexuels.



# 2327

sont engagé-e-s dans une structure bénévole.

# 759

sont des professionnel.le.s des domaines de la santé, du social, de la psychologie, de l'éducation ou de l'enseignement.

# 4



organisations actives auprès des mineur-e-s ou des personnes en situation de handicap sont engagées dans des démarches de prévention à long terme dans le cadre de nos partenariats, soit trois de plus qu'en 2023.

# 46

supervisions ou expertises

ont été réalisées auprès de professionnel-le-s ou de structures.

# 217

conseils gratuits

ont été dispensés par nos équipes auprès de particuliers ou d'organisations. Ces demandes sont réparties entre notre boîte mail, notre permanence téléphonique quotidienne, notre répondeur estival de conseils, la plateforme de notre partenaire Ciao.ch et les demandes qui ont émergé suite à nos ateliers de prévention.



“

Cinquante ans plus tard, j'ai osé, j'ai fait le pas, j'ai poussé la porte... Bon, depuis mon adolescence et durant toutes ces années, j'avais tout de même pris le temps de m'occuper d'une manière, et à ma manière, de ce truc moche qui m'était arrivé et que j'avais subi.

Un jour la pomme fut mûre pour que je prenne soin encore plus loin de cette blessure, ancrée, incrustée, enkystée... Alors j'ai écrit à ESPAS, on m'a répondu, on m'a accueillie, on m'a reçue. Durant une douzaine de rencontres, j'ai pu confier en toute confiance et tranquillité les abus et le contexte incestuel dans lequel j'ai grandi.

Mes paroles ont été écoutées attentivement avec un profond respect et une attention rigoureuse de les remettre « à l'endroit du bon sens » afin de m'épargner toute culpabilité pour laisser libre court à une réparation méritée. Elles ont également été accompagnées, prolongées d'un regard ouvert et exigeant sur le réel responsable de ces actes odieux. Alors, peu à peu, des morceaux de souffrance se sont détachés pour se décomposer, s'éloigner, me quitter. L'outrage subi a été reconnu. Aujourd'hui, je peux alors lui accorder, non pas de l'oubli, ni de l'indifférence mais lui rendre son statut minable et détestable pour que se déploient des forces nouvelles.

Après ces quelques rencontres, je reprends le cours de ma vie, allégée de ce fardeau, fière de mon courage, enrichie d'une rencontre inspirante et forte d'une sérénité retrouvée. Il n'est donc jamais trop tard, ni pour oser, ni pour dénoncer, ni pour se réparer...

Du fond du cœur, je remercie l'association ESPAS et toutes les personnes qui y travaillent pour leurs compétences, leurs connaissances, leur bienveillance. Indispensable à la dignité, à la reconnaissance et au rétablissement des victimes, une telle association a toute sa légitimité pour qu'elle poursuive ses buts d'accompagnement et de lutte des actes d'ordre sexuel commis sur des personnes.

”

Une adulte

# Accompagnement des adolescent·e·s auteur·e·s d'infraction à caractère sexuel : une approche spécialisée et préventive

Sur mandat des Tribunaux des mineurs, ESPAS assure un accompagnement pour des adolescent·e·s ayant commis des infractions à caractère sexuel, que ce soit avant ou après leur jugement. L'objectif de ce suivi est de soutenir ces jeunes dans une prise de conscience de la gravité de leurs actes, de prévenir la récidive et de leur offrir un cadre sécurisant pour élaborer un projet de vie respectueux d'eux-mêmes et des autres.

En 2024, le nombre de jeunes suivis est resté relativement stable, bien qu'une légère diminution ait été observée par rapport aux années précédentes.

## Un suivi tenant compte du parcours et des besoins des jeunes

Ce travail est mené dans le cadre du programme « Familles solidaires », sous la responsabilité de Sylvie Napoletano, Psychologue FSP pour l'antenne vaudoise. Comme elle le souligne : « *Théoriquement, l'accompagnement peut débuter dès l'âge de 10 ans, âge auquel la condamnation pénale est possible mais en pratique, nous intervenons généralement à partir de 12 ans et jusqu'à la majorité. Il arrive également que le mandat concerne des jeunes majeurs, condamnés pour des faits commis alors qu'ils étaient mineurs, bien que cela reste rare.* »

Ces suivis s'inscrivent dans un cadre judiciaire et peuvent être initiés à différents moments. Certains jeunes ont déjà été condamnés, tandis que d'autres sont adressés à ESPAS dans le cadre d'une ordonnance de traitement provisoire-ambulatoire à titre provisionnel, en amont du jugement. Ce travail permet aux autorités judiciaires d'obtenir un éclairage sur la situation du jeune, sans pour autant déterminer directement la nature de la sanction.

« *Le suivi peut apporter au juge des éléments sur l'évolution du jeune, notamment s'il prend conscience de la gravité de ses actes et s'il parvient à intégrer des limites claires, deux facteurs protecteurs importants. Dans certains cas, ce travail effectué par le jeune avant jugement permet une prise de conscience et un changement d'attitude pouvant influencer la mesure prononcée, voire permettre de ne pas en imposer de nouvelle.* »

## Aider les jeunes à structurer leurs repères et prévenir la récidive

L'accompagnement proposé vise à redonner un cadre à des jeunes souvent dépourvus de repères solides, tant familiaux que sociaux. Sylvie Napoletano explique : « *Notre mission est de les aider à comprendre et à respecter les limites, qu'elles soient externes, imposées par la loi, ou internes, liées à leur propre intégrité. Bien souvent, ces jeunes n'ont jamais appris à reconnaître ces limites, les poser pour eux-mêmes et bon nombre ont suivi des dépassements de limites préalables à leur passage à l'acte.* »

Les situations rencontrées révèlent fréquemment un manque de respect de l'intimité dans le milieu familial, une absence d'espace personnel ou encore une exposition à de la violence. Nombreux ont subi des comportements intrusifs, sans qu'il y ait nécessairement eu d'abus sexuels présumés ou reconnus. Certains jeunes présentent aussi des parcours marqués par le harcèlement scolaire. D'autres éléments sont également à prendre en compte, comme la complexité croissante des profils des jeunes rencontrés, notamment en lien avec des diagnostics spécifiques complexes (troubles du spectre de l'autisme, TDAH, haut potentiel, handicap cognitif), ou des parcours de vie empreint de nombreuses ruptures qui les ont isolés et fragilisés.

« *Beaucoup de jeunes que nous accompagnons n'ont pas appris la notion de sphère privée ou de pudeur. Ils reproduisent parfois des comportements qu'ils ont eux-mêmes subis ou observés, sans en mesurer les conséquences. Si c'est normal de la vivre, c'est normal de le faire vivre.* »

Si un lien entre victimisation et passage à l'acte est souvent supposé, il n'est pas toujours mis en lumière. Toutefois, comme le précise Sylvie Napoletano :

« *Lorsqu'une personne peut reconnaître et être reconnue dans ce qu'elle a subi, il lui est plus facile de prendre conscience de ses propres comportements en tant qu'auteur et d'en prendre la pleine responsabilité.* »

## Impliquer les familles malgré les limites du cadre légal

L'accompagnement des familles constitue un volet essentiel, même s'il n'est pas formellement inclus dans le mandat. Les parents sont systématiquement sollicités au premier entretien et en fin de suivi, mais leur implication reste variable : *« Nous n'avons pas de levier légal pour les contraindre à participer. Pourtant, lorsque les familles s'engagent, cela envoie un fort message au jeune et il est possible de travailler sur le système familial afin de développer davantage de facteur de soutien et protéger le jeune. Ce travail permet souvent de déconstruire certaines représentations et d'aider les parents à voir leur enfant autrement, notamment au-delà de l'acte commis. »*

## Des suivis adaptés à la réalité des jeunes et de leur environnement

Dans la mesure du possible, les suivis sont aménagés avec souplesse pour limiter leur impact sur la scolarité ainsi que sur les moments ressources.

Bien que le travail en groupe soit reconnu comme un outil thérapeutique efficace, sa mise en œuvre nécessite le respect de critères rigoureux : âge, nature des infractions, profil psychologique des jeunes. En 2024, aucune thérapie de groupe n'a pu être mise en place dans les cantons de Vaud et Valais.

## Un nouveau cadre institutionnel légal

L'évolution du cadre légal, notamment la révision de la définition du viol, pourrait modifier le profil des jeunes accompagné-e-s à l'avenir : *« Il est possible que nous soyons amenés à accompagner davantage de jeunes filles par exemple. »*

## Déconstruire les idées reçues et accompagner vers la responsabilisation

Contrairement aux stéréotypes, les jeunes auteur-e-s d'infractions sexuelles ne sont pas toujours des « délinquants » au sens classique du terme. Certains actes relèvent de la cybercriminalité, parfois commise sans conscience de la gravité et la réalité des faits, notamment dans le cadre d'échanges de contenus illicites. Sylvie Napoletano insiste : *« Avec le développement des outils numériques, de nombreux jeunes se retrouvent impliqués dans des situations qu'ils ne maîtrisent pas. Il est essentiel d'accompagner aussi les parents, souvent démunis face à ces réalités. »*

L'objectif du suivi reste de favoriser une prise de conscience et de permettre aux jeunes d'acquérir des outils pour éviter la récidive et mieux se protéger : *« Il s'agit autant de protéger les autres que de se protéger eux-mêmes. Nous ne sommes pas là pour excuser, mais pour expliquer tenter de mettre du sens au dépassement de limite acté. »*

## Des défis persistants en matière d'égalité d'accès aux suivis

L'égalité d'accès au traitement entre cantons représente un défi important. Les différences sont d'origines multiples. La distance est un facteur qui entre en compte dans la réflexion des juges quant à ordonner ou non une mesure auprès de notre association. De plus, nous observons des pratiques différentes en termes de suivi et prise en charge des auteurs mineurs. Ainsi, selon le canton dans lequel il réside et pour des faits identiques, un jeune nous sera adressé sur une demande du tribunal des mineurs en pré jugement, en post jugement ou encore via le juge de la protection de la jeunesse. Les modalités de financement, jusqu'alors variables entre cantons, posent également des questions sur la pérennité du service. Un travail d'uniformisation des prestations et tarifs a été entrepris au cours de 2024.

---

### Vaud

31 mineur-e-s  
34 parents  
336 entretiens individuels, de famille ou de couple

### Valais

13 mineur-e-s  
14 parents  
137 entretiens individuels, de famille ou de couple

---

# Le jeu et la musique au cœur de notre accompagnement des enfants

Pour accompagner au mieux les enfants dans leur processus de reconstruction, nous utilisons la thérapie par le jeu. Cette approche est particulièrement adaptée aux 3-12 ans, une tranche d'âge où l'expression des émotions passe souvent par l'action plutôt que par les mots. A travers le jeu, l'enfant façonne sa personnalité, renforce sa confiance en lui et apprend à exprimer ses ressentis. Il explore son environnement, rejoue des situations du quotidien et développe des stratégies pour affronter les défis. Le jeu devient un véritable outil thérapeutique. En 2024, nous avons observé une légère augmentation du nombre d'enfants bénéficiant de ce suivi par rapport à 2023.

Depuis 2023, notre équipe vaudoise s'est enrichie d'une nouvelle ressource précieuse : une musicothérapeute diplômée de l'École romande de musicothérapie. La musicothérapie constitue un puissant levier pour aider les enfants ayant vécu des traumatismes ou des abus à mobiliser leurs ressources intérieures. En instaurant un climat de confiance, l'intervenante crée un espace sécurisant où l'enfant peut s'exprimer autrement, libérer ses émotions et avancer sur le chemin de la résilience.

---

## Vaud

33 enfants  
548 séances individuelles, de couple ou de famille

## Valais

27 enfants  
356 séances individuelles, de couple ou de famille

---



# Soutenir les adolescent·e·s et leurs proches

En 2024, nous avons observé une légère augmentation des prises en charge d'adolescent·e·s par rapport à 2023. Cette tendance confirme le besoin grandissant d'un accompagnement adapté à cette tranche d'âge.

Cependant, depuis plusieurs années, notre centre de Lausanne proposait un groupe de parole destiné aux jeunes adolescentes. Cet espace offrait un lieu d'échange et de soutien, permettant aux participantes de rompre le silence et de partager des ressources pour avancer dans leur parcours de reconstruction.

Ce groupe a été suspendu à la fin de l'année 2024, en raison de plusieurs facteurs. D'une part, la diminution du nombre de participantes a conduit à une réflexion sur la pertinence de poursuivre les rencontres : le groupe ne comptait plus que trois jeunes femmes, dont deux majeures depuis un certain temps et une troisième sur le point d'atteindre l'âge adulte, ne correspondait ainsi plus aux critères initiaux. Les exigences de la LAVI, qui limitent la durée des suivis en groupe, ont également contribué à la décision de mettre un terme à ce dispositif. Après plusieurs années de participation, les jeunes femmes concernées arrivaient à la fin du cadre légal autorisé.

## Perspective de reprise

La reprise d'un groupe de parole pour adolescentes à Lausanne demeure envisageable en fonction de l'évolution des demandes. À ce jour, les jeunes qui sollicitent un accompagnement sont majoritairement orientées vers des suivis individuels, aucune nouvelle demande pour un groupe n'ayant été formulée récemment.

## Un espace précieux pour les adolescentes

L'expérience acquise à travers l'animation de ces groupes souligne l'importance de proposer des espaces collectifs de parole pour les adolescentes victimes d'abus sexuels. Ces groupes ont permis à de nombreuses jeunes de sortir de l'isolement, de partager leur vécu et de s'inscrire dans une dynamique de solidarité.

Félicie Corminboeuf, psychologue FSP, témoigne :

*« Ces groupes ont constitué des espaces essentiels pour les adolescentes, leur offrant la possibilité de rompre le silence et de se sentir moins seules face à leur parcours. La réflexion reste ouverte quant à la réouverture d'un tel groupe si les besoins se manifestent à nouveau. »*

---

### Vaud

54 adolescent·e·s  
320 séances individuelles, de couple, de famille ou de groupes

### Valais

24 adolescent·e·s  
140 séances individuelles de couple et de famille

---

# Accompagnement thérapeutique des adultes victimes d'abus sexuels

En 2024, le secteur des suivis pour adultes a connu une nette augmentation des demandes, en particulier durant le second semestre. Cette évolution a conduit à une liste d'attente de près de quatre mois en fin d'année pour les suivis individuels. Du côté des groupes de parole, ESPAS a pu maintenir l'activité de ses quatre groupes destinés aux adultes – trois mixtes et un réservé aux femmes – malgré une participation fluctuante en début d'année. Grâce à un afflux progressif de nouvelles demandes, tous les groupes ont pu se poursuivre et s'enrichir de nouveaux parcours.

Cette année a aussi mis en lumière une évolution notable dans les profils des personnes accompagnées. De plus en plus de victimes sollicitant un suivi à ESPAS ont déjà traversé un long parcours en santé mentale. Ces trajectoires, souvent marquées par une comorbidité de troubles psychiatriques, requièrent un accompagnement particulièrement attentif et une collaboration étroite avec le réseau de soins. Par ailleurs, de nombreuses demandes ont émané de personnes plus âgées, qui n'avaient jusqu'ici jamais pu parler de leur vécu traumatique. Le mouvement MeToo continue à libérer cette parole.

Autre tendance marquante : une augmentation des demandes émanant d'hommes de tous âges, victimes d'abus sexuels. Ces derniers trouvent auprès d'ESPAS un espace de soutien adapté à leurs besoins. Dans les groupes de parole, plusieurs femmes ont exprimé leur volonté d'intégrer des groupes mixtes, dans une démarche de réappropriation de leur rapport aux hommes dans un cadre sécurisé. Un nombre croissant de personnes exprime aussi le besoin de sortir du silence au sein de leur famille, témoignant d'une volonté de mettre fin aux secrets et au non-dit.

L'approche thérapeutique d'ESPAS repose sur les principes de la psychotraumatologie, intégrant le corps et le ressenti émotionnel dans le travail de soin. Un accent particulier est mis sur la qualité de l'accueil, dès le premier contact téléphonique ou par mail, et sur la construction d'un climat de sécurité, essentiel au processus thérapeutique. La relation thérapeutique vise à accompagner la personne dans le réapprentissage de la capacité à se réguler, en s'appuyant à la fois sur ses ressources internes et sur celles présentes dans son environnement.

Face à l'augmentation des demandes et dans un souci de limiter les délais d'attente pour une prise en charge spécifique, ESPAS a instauré cette année un nouveau cadre temporel pour les suivis : 30 séances pour un accompagnement individuel et 48 pour un suivi en groupe. Cette décision, bien que difficile, s'inscrit dans la volonté de pouvoir offrir une aide à un plus grand nombre de victimes. L'équipe a été confrontée au défi de redéfinir le sens du travail thérapeutique dans un temps limité. Cela a suscité une réflexion profonde sur l'accompagnement des transitions, notamment par le biais du réseau de soins, lorsque le besoin de poursuite thérapeutique se fait sentir après ESPAS.

L'accessibilité aux services reste un enjeu central. Bien que le système de contribution selon les capacités financières permette d'adapter les tarifs au revenu des bénéficiaires, l'absence de reconnaissance par la LAMal pour la majorité des thérapeutes d'ESPAS rend l'accès au soin encore difficile pour les personnes sans reconnaissance LAVI ni assurance complémentaire. Le fonds de solidarité, qui permettait jusqu'ici de soutenir les personnes aux revenus modestes, n'a malheureusement pas pu accepter de nouvelles demandes en cours d'année, pour permettre aux personnes dont le suivi n'était pas terminé de continuer leur suivi.

Les retours des personnes accompagnées témoignent d'une grande reconnaissance, notamment pour la qualité de l'écoute et l'attention portée dès les premiers contacts. Certaines personnes interrompent leur suivi sans toujours pouvoir en expliciter les raisons. Les recherches montrent toutefois que le processus de guérison d'un traumatisme psychique n'est pas linéaire, et qu'affronter ses abus peut nécessiter des pauses dans la thérapie. Pour celles qui vont au terme du processus chez EPSAS, les remerciements et les témoignages de soulagement sont nombreux.

Sur le plan du plaidoyer, ESPAS a poursuivi son engagement dans les réflexions collectives, notamment à travers sa contribution au CIFAS (Congrès international francophone sur l'agression sexuelle), avec la participation de membres de l'équipe au comité d'organisation et la présentation d'un atelier par une délégation lors du congrès. Pour 2025, l'équipe souhaite militer pour une harmonisation des pratiques de remboursement entre les différents cantons dans le cadre de la LAVI, et plaider pour une meilleure reconnaissance institutionnelle et financière de la complexité des suivis post-traumatiques. Les situations rencontrées deviennent de plus en plus complexes, impliquant souvent un travail coordonné avec divers professionnel·e·s, ce qui exige un engagement accru de la part des thérapeutes.

---

#### Vaud

173 personnes  
1'410 séances individuelles de couple, de famille  
ou de groupes  
136 séances de groupe

#### Valais

31 personnes  
257 séances individuelles de couple, de famille  
ou de groupes  
12 séances de famille ou de couple

---

# Suivis « Ressources »

Dans le cadre de nos suivis « Ressources », nous accompagnons également des enfants et des adolescent·e·s présentant des comportements sexuels préoccupants, sur mandat ou recommandation de professionnel·le·s. Ces situations peuvent concerner des interactions entre jeunes, ou encore des comportements sexuels à risque en lien avec l'usage des écrans.

Nous sommes aussi confronté·e·s à des cas impliquant des enfants de moins de 10 ans, auteurs d'actes qualifiés d'abus sexuels, mais qui, en raison de leur âge, ne peuvent être considérés comme auteur·e·s au sens de la loi. En effet, en Suisse, le droit pénal des mineur·e·s ne s'applique qu'à partir de 10 ans.

Ces accompagnements sont souvent complexes et nécessitent un travail approfondi sur plusieurs dimensions. Il s'agit notamment de comprendre le sens des comportements de l'enfant, afin de lui offrir des repères clairs pour éviter qu'ils ne se répètent.

Nos thérapeutes abordent avec chaque enfant des notions essentielles telles que le respect de soi et des autres, l'empathie, la reconnaissance des limites, ainsi que le développement de l'estime de soi.

---

## Vaud

16 mineur·e·s pris·e·s en charge  
13 de leurs proches  
148 séances individuelles, de familles ou de couple

## Valais

7 mineur·e·s pris·e·s en charge  
10 de leurs proches  
79 séances individuelles, de familles ou de couple

---



# Le groupe en mixité choisie : un espace sécurisé et essentiel pour les victimes d'abus sexuels

Dans le cadre de son engagement envers l'accompagnement des victimes d'abus sexuels, ESPAS a mis en place un groupe en mixité choisie, destiné aux personnes qui s'identifient comme des femmes. Cet espace d'écoute et de partage a été conçu pour offrir un cadre bienveillant et sécurisé, où les participantes peuvent exprimer leur expérience et avancer dans leur parcours de reconstruction.

## Une réponse à un besoin spécifique

« Il nous paraissait essentiel de proposer un espace sécurisé, où les participantes pourraient parler sans crainte de jugement ni de remise en question », explique Joana Thevenet, Psychologue FSP, et Nathalie Mardelle, intervenante psychosociale. En effet, les abus à caractère sexuel étant majoritairement perpétrés par des hommes, il était fondamental de créer un cadre dans lequel la parole puisse se libérer pleinement. « Nous avons constaté que cette demande venait directement des participantes elles-mêmes », ajoutent-elles.

## Une structure adaptée aux besoins des participantes

Chaque séance suit un déroulement précis, favorisant un cadre stable et rassurant.

- Un moment de centration et d'orientation, permettant aux participantes de se recentrer sur l'instant présent ;
- Un tour de parole, où chacune peut exprimer son état du moment et les sujets qu'elle souhaite aborder ;
- Une discussion thématique, choisie collectivement en fonction des besoins du groupe ;
- Un temps de clôture, afin de vérifier que chaque participante reparte en sécurité.

« Nous avons élaboré ensemble une charte de fonctionnement, que nous affichons dans la salle. Cette charte permet de garantir un climat de respect et d'écoute mutuelle », expliquent les thérapeutes. Les thèmes abordés couvrent un large spectre de sujets liés à la psychotraumatologie : la psychoéducation, la sexualité, les relations interpersonnelles, les troubles alimentaires, l'image de soi, les flashbacks, l'injustice, ou encore le trouble de l'attachement.

## Un soutien inestimable pour les participantes

« L'un des points les plus marquants est le soutien mutuel qui se crée. Les participantes comprennent qu'elles ne sont pas seules » racontent-elles. Le groupe leur permet de :

- Sortir de l'isolement ;
- Partager leur expérience et être écoutées sans jugement ;
- Travailler sur leurs limites personnelles, notamment dans les relations amoureuses, professionnelles et amicales ;
- Se réapproprier leur corps et restaurer leur estime de soi ;
- Comprendre les mécanismes de survie qu'elles ont développés face aux abus.

### **Des changements profonds et une expérience enrichissante**

*« Ce qui nous frappe, c'est la gratitude des participantes. Elles expriment souvent combien ce groupe les aide à évoluer, à mieux comprendre leur propre histoire et à se sentir enfin légitimes »*, confie une des thérapeutes.

Beaucoup constatent une évolution notable dans leur parcours personnel : une meilleure compréhension de leur propre histoire, un renforcement de leur capacité à poser des limites, ainsi qu'une meilleure gestion de leurs relations et de leur attachement aux autres.

Les thérapeutes, quant à elles, tirent aussi beaucoup de cette expérience. *« Nous apprenons autant des participantes qu'elles apprennent de nos connaissances. C'est une expérience riche, dynamique et une belle collaboration entre thérapeutes »*, racontent-elles.

### **Perspectives d'évolution**

Actuellement, ESPAS propose un seul groupe en mixité choisie. Toutefois, face à la demande croissante et aux besoins exprimés, l'association envisage la création d'un nouveau groupe, centré sur la thématique de la sexualité, avec une visée sexothérapeutique en complément de l'approche psychothérapeutique.

*« Nous aimerions approfondir certains sujets qui reviennent souvent en séance et offrir un espace encore plus spécifique aux participantes »*, expliquent les thérapeutes.

### **Un espace de parole pour se reconstruire ensemble**

*« Le groupe de parole est essentiel dans le parcours thérapeutique de certaines personnes, car il permet non seulement de sortir de l'isolement, mais aussi d'accéder à d'autres modèles de résilience grâce aux autres participantes et aux thérapeutes »*.

Avec ce groupe en mixité choisie, ESPAS poursuit son engagement en faveur d'un accompagnement respectueux, adapté et sécurisé pour toutes les victimes d'abus sexuels, leur offrant ainsi un espace propice à la reconstruction et au renforcement de leur autonomie.

# Prévention & Formation

## Prévention, formation et conseil : une expertise reconnue et sollicitée

Le secteur Prévention – Formation – Conseil d'ESPAS poursuit sa mission essentielle de sensibilisation, de formation et d'accompagnement auprès des professionnel·le·s et bénévoles œuvrant auprès d'enfants, de jeunes et de personnes en situation de handicap.

Notre objectif est d'outiller ces acteurs et actrices de terrain pour leur permettre de :

- Réfléchir aux interactions adéquates dans le cadre de leurs activités ;
- Prévenir les comportements inappropriés ;
- Et réagir de manière adaptée en cas de soupçon ou de situation avérée d'abus sexuel.

## Une mobilisation renforcée pour la prévention des abus sexuels

Nous nous réjouissons de voir que la prévention des abus sexuels s'impose désormais comme une priorité pour de nombreuses institutions, associations et collectivités publiques. Cette dynamique confirme une tendance amorcée avant la pandémie, qui s'est renforcée d'année en année.

## Des partenariats durables et de qualité

ESPAS continue également de participer activement à des journées de formation organisées par divers partenaires.

Nous cultivons des relations suivies avec les institutions qui font appel à nos services, et le fait que plusieurs d'entre elles renouvellent leur confiance année après année est pour nous un gage de qualité et d'impact durable.

# Prévention et partenariats : un engagement durable au service de la protection des enfants

Depuis plusieurs années, ESPAS collabore avec des structures engagées dans la protection des enfants et des personnes vulnérables. Parmi elles, la colonie de La Fouly et l'Église protestante du canton de Vaud incarnent deux approches complémentaires : l'une, un partenaire de longue date engagé dans une dynamique de prévention structurelle ; l'autre, un nouvel acteur souhaitant inscrire durablement la prévention des abus sexuels au sein de son institution. Ces collaborations témoignent de l'impact concret d'une approche de prévention durable et adaptée aux réalités de chaque organisation.

## Un partenariat de confiance avec la colonie de la Fouly

La relation avec la colonie de La Fouly s'est construite depuis 2018, dans la continuité d'un travail amorcé avec le service de prévention mira. Ce partenariat s'est renforcé au fil du temps grâce à un dialogue constant et une volonté partagée de structurer la prévention des abus sexuels au sein de la colonie.

Les interventions auprès de la colonie sont régulières et diversifiées : formations de base pour les nouveaux moniteur·trice·s, sessions spécifiques pour les directeur·trice·s de la colonie, ainsi que des formations continues adaptées aux besoins émergents. *« La relation a bien évolué. Des rencontres régulières avec les équipes permettent d'adapter les interventions aux réalités du terrain »*, précise Marco Tuberoso, responsable Prévention & Formation pour l'association ESPAS.

Cette collaboration à long terme a favorisé la mise en place de dispositifs concrets tels que des chartes de prévention et la désignation de délégués spécialisés. *« Un respect et une confiance mutuelle caractérisent ce partenariat, renforçant ainsi une culture de prévention solide et pérenne »*, souligne Marco Tuberoso.

Au fil des années, un accompagnement plus poussé a permis d'anticiper les situations à risque et d'apporter des conseils stratégiques en amont. De nombreuses structures partenaires bénéficient aujourd'hui d'un soutien renforcé dans l'implémentation de mesures de prévention avant même qu'un incident ne survienne.

## L'église protestante du canton de Vaud : un nouvel engagement structurant

Au cours de l'année 2024, l'Église protestante du canton de Vaud a sollicité ESPAS pour renforcer sa démarche de prévention des abus sexuels. *« Le besoin exprimé portait avant tout sur l'accompagnement par une structure spécialisée, afin de ne pas être seule face à ces enjeux »*, explique Marco Tuberoso.

L'objectif de ces partenariats repose sur deux axes majeurs : renforcer la formation des équipes et inscrire durablement la prévention des abus sexuels dans les statuts et documents officiels de l'institution. Une telle intégration garantit une continuité des mesures préventives, indépendamment des changements de personnel ou d'organisation interne.

Les retours des participant·e·s aux formations ont été particulièrement positifs. *« Les échanges autour de cette thématique sont toujours bien accueillis. Les personnes formées disent se sentir mieux préparées et moins démunies face aux situations sensibles »*, témoigne Marco Tuberoso.

## Une approche structurée et adaptée aux partenaires

Qu'un partenariat soit récent ou établi de longue date, ESPAS adapte son approche à la réalité et au rythme de chaque organisation. Certains partenaires intègrent rapidement l'importance d'un engagement à long terme, tandis que d'autres ont besoin de temps pour s'approprier la démarche. *« Aucune distinction n'est faite entre un nouveau et un ancien partenariat. Certains acteurs sont simplement plus rapides que d'autres à comprendre l'importance de la prévention et à s'engager dans cette démarche »*, précise Marco Tuberoso.

L'approche adoptée repose sur une dynamique d'accompagnement où l'initiative revient aux structures elles-mêmes. Plutôt que d'imposer des mesures, la méthodologie encourage chaque partenaire à intégrer progressivement les outils et ressources mis à disposition. *« Il est essentiel que la démarche vienne de leur propre volonté. L'implémentation des mesures peut parfois nécessiter plusieurs années, et cette temporalité doit être respectée »*, explique Marco Tuberoso.

## L'impact à grande échelle : vers une culture de prévention renforcée

Les résultats concrets de cette approche de prévention se mesurent en grande partie par le nombre d'enfants et de personnes vulnérables bénéficiant d'un cadre plus sécurisé. *« Aujourd'hui, plusieurs centaines de milliers d'enfants sont protégés grâce au travail de prévention mené par ESPAS »*, souligne Marco Tuberoso.

L'intégration de nouveaux partenaires, tels que l'Église protestante du canton de Vaud, reflète une prise de conscience croissante de l'importance de ces enjeux. *« Un engagement institutionnel autour d'une politique de tolérance zéro en matière d'abus sexuels témoigne d'une réelle volonté de changement. Pour ESPAS, cette évolution est significative, car elle démontre que les formations ont convaincu et que des mesures concrètes sont mises en place »*, analyse Marco Tuberoso.

Dans un contexte où la prévention reste un levier essentiel, le développement de collaborations durables et structurées continue d'être une priorité. Qu'il s'agisse de renforcer des engagements existants ou d'accompagner de nouvelles structures, inscrire la prévention des abus sexuels dans les pratiques et les statuts des organisations constitue un enjeu fondamental pour une protection efficace et pérenne.

# Partenariat et soutien

La Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) de l'État de Vaud est l'un des partenaires principaux et subventionneurs d'ESPAS. Grâce à son soutien, l'association peut poursuivre sa mission auprès des enfants, des adolescent·e·s et des familles confrontées à des situations de vulnérabilité.

La DGEJ a pour mission de protéger les mineur·e·s en danger, de prévenir les situations à risque dès la petite enfance, et de favoriser la participation des jeunes à la vie sociale et citoyenne. Son objectif est de garantir les droits des enfants du canton, de veiller à leur développement harmonieux, de promouvoir l'égalité des chances et d'assurer une protection adéquate.

Son action se décline autour de trois axes :

- Protection : garantir la sécurité des enfants en danger, autoriser et encadrer l'accueil en foyer ou en famille d'accueil ;
- Prévention : promouvoir la santé, la socialisation et le développement des enfants et des jeunes, afin d'anticiper et d'éviter les situations de danger ;
- Participation : encourager la voix des jeunes dans la société notamment via la Commission de jeunes du Canton de Vaud, et soutenir les projets et activités en faveurs de la jeunesse jusqu'à 25 ans.

Nous remercions vivement la DGEJ pour sa confiance renouvelée et son soutien indispensable à nos activités.



“

Quand je suis arrivée, j'étais complètement perdue et j'avais très peu d'espoir. Je me sentais très seule. ESPAS a su m'accueillir dans un espace plein de douceur. J'y ai fait la connaissance de plusieurs personnes incroyables qui m'ont prise telle que j'étais. Rapidement, je me suis sentie moins seule grâce aux témoignages des autres participantes qui manquaient cruellement à ma vie. Les victimes d'abus sexuels sont souvent seules dans le silence et la honte. ESPAS propose un lieu à conjurer ce mauvais sort et où évoluer dans un cadre bienveillant et à l'écoute. Quand le monde a voulu me faire taire et m'humilier, ESPAS était de mon côté. Merci.

”

Une patiente

# Remerciements

Nous adressons nos plus sincères remerciements à nos membres, donateur-riche-s et partenaires pour leur générosité et leur fidèle soutien. Grâce à votre engagement, nous pouvons poursuivre notre mission et accompagner les personnes qui ont plus que jamais besoin d'aide et d'écoute.

## **Au nom de nos patient-e-s, de notre équipe et de notre Comité, un immense MERCI !**

Nous souhaitons également exprimer toute notre gratitude aux mécènes privé-e-s et fondations qui choisissent de rester anonymes, mais dont le soutien est tout aussi précieux.

### **Nos partenaires institutionnels et mandants :**

La Confédération – Office fédéral des Assurances Sociales (OFAS)

La Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) du canton de Vaud

Le Département de l'économie et de la formation (DEF) du canton du Valais

Le Service de l'Action sociale (DSSC) du canton du Valais

L'Office cantonal du sport du canton du Valais

Les Centres LAVI des cantons romands

Le Tribunal des mineurs du canton de Genève

Le Tribunal des mineurs du canton du Jura

Le Tribunal des mineurs du canton de Neuchâtel

Le Tribunal des mineurs du canton de Vaud

Le Tribunal des mineurs du canton du Valais

Le Tribunal des mineurs du canton de Fribourg

L'Université de Lausanne

La Fondation Protection de l'Enfance suisse

### **Nos donateur-ice-s :**

Commune de Lutry

Fanfare Union Instrumentale

Ville de Sion

Fondation Alfred & Eugénie Baur

Ville de Monthey

Commune de Val de Bagnes

Fondation Pierre Mercier

Bobst Mex

Fondation Casino Barrière de Montreux

Municipalité de Saint-Maurice

Fondation Swiss Life

Commune du Mont sur Lausanne

Fondation du Centre Patronal

Fondation Philanthropique Famille Sandoz

Commune de Bussigny

Ramella Plastiques SA

Commune de la Tour de Peilz

Banque Cantonale Vaudoise

Commune d'Ecublens

Fondation Alfred Fischer

Loterie romande

Loterie romande délégation valaisanne

Loterie romande délégation vaudoise

# Le Comité

**Anouchka Roman**

Présidente

Responsable du pôle cantonal de psychiatrie et d'addictions, Direction générale de la cohésion sociale du Canton de Vaud

**Valériane Grichting**

Vice-Présidente

Enseignante, Députée au Grand Conseil valaisan

**Anne RoCHAT-Brissot**

Trésorière

## Membres

**Séverine Ramel**

Psychiatre FMH

**Lauriane Bridel**

Spécialiste/Conseillère RH

**Jean Tschopp**

Conseiller national, Secrétaire général de Cap-Contact Association

# La Direction

## Conseil de Direction

(les clinicien.ne.s qui en font partie assurent également des suivis thérapeutiques)

**Bernard Degex**

Directeur Administratif

**Sarah Stauffer**

Directrice Clinique

**Vanessa Gianinazzi**

Responsable Clinique Adolescent.e.s & Adultes victimes Vaud

**Marco Tuberoso**

Responsable Clinique, Prévention & Formation

**Carine Wampfler**

Responsable Finances et Administration

## Conseil de Direction élargi

(les clinicien-ne.s qui en font partie assurent également des suivis thérapeutiques)

**Sylvie Napoletano**

Responsable Clinique Adolescent.e.s auteur.e.s d'infractions d'ordre sexuel Vaud

**Ariane Salamin**

Responsable Clinique Adolescent.e.s auteur.e.s d'infractions d'ordre sexuel Valais

**Pascale Sarrasin Bruchez**

Responsable Clinique Adolescent.e.s & Adultes victimes Valais (jusqu'en septembre 2024)

**Laure Lamblet**

Responsable Clinique Enfants

# L'équipe

au 31.12.2024

## Intervenant-e-s Vaud

Esma Celebi  
Antonin Colliander  
Félicie Corminboeuf  
Caroline Durgnat  
Yves Froté  
Margot Gafsou  
Svenja Grivaz  
Eline Gremaud  
Nathalie Liechti  
Nathalie Mardelle  
Elsa Pizzinato  
Joana Thevenet  
Stagiaires : Joana Thevenet, Clara Grosos

## Intervenant-e-s Valais

Esma Celebi  
Margot Gafsou  
Ariana Salamin

## Intervenant-e-s spécialistes Prévention

Lisa Ancona  
Eline Gremaud  
Laure Lambelet  
Audrey Monbaron (jusqu'au mois de juillet 2024)  
Joana Thevenet  
Marco Tuberoso  
Sarah Stauffer  
Sophie Egli

## Équipe administrative

Amal Osman  
Chargée de communication et de recherche de fonds (jusqu'au mois d'août 2024)  
Léa Fridrich  
Chargée de communication et de recherche de fonds (dès le mois de novembre 2024)  
Jennifer Schenk  
Secrétaire pour l'antenne vaudoise (jusqu'au mois de mars 2024)  
Elisabete Botelho  
Secrétaire pour l'antenne vaudoise  
Fabien Purro  
Informaticien de gestion et facturiste  
Claudine Broccard  
Gestionnaire RH et Secrétaire pour l'antenne valaisanne (jusqu'au mois d'avril 2024)  
Pélagie Fournier  
Secrétaire pour l'antenne valaisanne (dès le mois d'avril 2024)  
Katia Viale  
Gestionnaire RH (dès le mois d'août 2024)

# Bilan

	31 déc. 2024	31 déc. 2023
	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif circulant</b>	<b>283 675,11</b>	<b>307 714,39</b>
<b>Trésorerie</b>	<b>49 980,73</b>	<b>74 302,14</b>
Caisses	133,60	486,15
Banques	49 847,13	73 815,99
<b>Créances résultant de la vente de biens et prestations de service</b>	<b>225 805,50</b>	<b>221 574,30</b>
Débiteurs	180 034,20	163 196,20
Prestations à facturer	60 571,30	86 928,10
Du croire (correction valeurs débiteurs)	- 14 800,00	- 28 550,00
<b>Actifs de régularisation</b>	<b>7 888,88</b>	<b>11 837,95</b>
Actifs transitoires	7 888,88	3 309,75
Autres créances envers collaborateurs	--	2 210,00
Débiteurs charges sociales	--	6 318,20
<b>Actif immobilisé</b>	<b>6 447,40</b>	<b>7 442,96</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>4 447,40</b>	<b>4 442,96</b>
Garanties de loyer	4 447,40	4 442,96
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 000,00</b>	<b>3 000,00</b>
Installations, aménagement locaux	2 000,00	3 000,00
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>290 122,51</b>	<b>315 157,35</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Capitaux étrangers</b>	<b>298 941,13</b>	<b>223 681,27</b>
<b>Autres dettes à court terme</b>	<b>87 838,11</b>	<b>42 910,02</b>
Dettes résultant des charges du personnel	69 719,31	42 910,02
Créanciers charges sociales	18 118,80	--
<b>Dettes à court terme portant intérêts</b>	<b>24 348,00</b>	<b>24 268,00</b>
Prêt COVID-19	24 348,00	24 268,00
<b>Passifs de régularisation</b>	<b>92 578,62</b>	<b>46 220,85</b>
Avance sur subvention	60 000,00	--
Passifs transitoires	32 578,62	46 220,85
<b>Provisions</b>	<b>51 568,40</b>	<b>43 246,40</b>
Provisions dons non utilisés	51 568,40	43 246,40
<b>Dettes à long terme portant intérêts</b>	<b>42 608,00</b>	<b>67 036,00</b>
Prêt COVID-19	42 608,00	67 036,00
<b>Capitaux propres</b>	<b>- 8 818,62</b>	<b>91 476,08</b>
<b>Capital de l'association</b>	<b>91 476,08</b>	<b>108 454,23</b>
Capital	91 476,08	108 454,23
<b>Réserves facultatives issues du résultat cumulé</b>	<b>- 100 294,70</b>	<b>- 16 978,15</b>
Résultat au bilan	- 100 294,70	- 16 978,15
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>290 122,51</b>	<b>315 157,35</b>

# Compte de résultat

	2024	2023
	CHF	CHF
<b>PRODUITS</b>		
<b>Subventions</b>	<b>1 106 351,00</b>	<b>1 074 050,00</b>
Subvention Vaud	843 751,00	700 000,00
Subvention complémentaire DGEJ - "CIFAS 2024"	1 600,00	--
Subvention complémentaire DGEJ - complément 2023	--	90 000,00
Subvention complémentaire DGEJ - IPC	--	13 150,00
Subvention complémentaire DGEJ - "Développement SGI"	--	25 200,00
Subvention Valais - DEF	154 000,00	154 000,00
Subvention Valais - DSSC	20 000,00	20 000,00
Subvention OFAS	87 000,00	71 700,00
<b>Participations</b>	<b>785 774,45</b>	<b>669 573,70</b>
Participations LAVI/LCA/Autres	576 943,90	488 792,40
Participations Tribunaux des mineurs	89 027,80	65 567,00
Participations DGEJ	8 714,90	14 126,50
Revenus des prestations	113 742,85	109 331,40
Variation du croire	-2 655,00	-8 243,60
<b>Autres</b>	<b>40 500,00</b>	<b>57 349,70</b>
Projet OAK	--	16 849,70
Projet Sport VS	40 500,00	40 500,00
<b>Cotisations et dons</b>	<b>12 680,00</b>	<b>13 460,00</b>
Cotisations	1 900,00	3 040,00
Cotisations partenariats	10 780,00	10 420,00
<b>Total des produits</b>	<b>1 945 305,45</b>	<b>1 814 433,40</b>
<b>CHARGES</b>		
<b>Charges pour prestations externes</b>	<b>679,65</b>	<b>2 745,10</b>
Charges matériel clinique, charges engagées pour le groupe	679,65	2 745,10
<b>Frais de personnel</b>	<b>1 919 867,51</b>	<b>1 760 168,83</b>
Salaires	1 615 170,68	1 509 121,51
Charges sociales	257 029,85	201 180,85
Autres charges de personnel	8 809,54	14 300,02
Supervisions et formations	38 857,44	35 566,45
<b>Frais d'exploitation</b>	<b>173 004,68</b>	<b>167 734,73</b>
Charges de locaux	169 689,33	164 495,98
Assurances	3 315,35	3 238,75
<b>Frais d'administration</b>	<b>63 907,45</b>	<b>71 721,21</b>
Charges d'administration, d'informatique et d'honoraire	63 907,45	71 721,21
<b>Communication</b>	<b>8 244,65</b>	<b>9 707,81</b>
Charges de communication, publicité	8 244,65	9 707,81
<b>Provisions</b>	<b>0,00</b>	<b>13 568,40</b>
Attribution provision DGEJ	--	13 568,40
<b>Amortissements</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
Amortissements	1 000,00	1 000,00
<b>Total des charges</b>	<b>2 166 703,94</b>	<b>2 026 646,08</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-221 398,49</b>	<b>-212 212,68</b>
Résultat des charges et produits financiers	-4 630,58	-4 747,05
Résultat des charges et produits extraordinaires	-52 381,50	5 082,58
<b>Résultat sur les mouvements des dons</b>	<b>178 115,87</b>	<b>194 899,00</b>
Loterie Romande pour Pôle prévention	50 000,00	50 000,00
Loterie Romande du Canton de Vaud	14 000,00	--
Loterie Romande, délégation valaisanne	4 000,00	--
Dons divers perçus durant l'année	118 437,87	174 577,00
Allocation aux provisions	-38 000,00	-29 678,00
Dissolution de provisions	29 678,00	--
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-100 294,70</b>	<b>-16 978,15</b>

# Compte de résultat par Antenne

	2024		
	Vaud	CHF Prévention	Valais
<b>PRODUITS</b>	<b>1 245 013,70</b>	<b>352 710,10</b>	<b>347 581,65</b>
Subventions cantonales	746 135,00	99 216,00	174 000,00
Subvention OFAS	--	87 000,00	--
Revenus mandat de prestations Etat du Valais	--	40 500,00	--
Participations LAVI / LCA / Autres	438 469,95	--	138 473,95
Participations TM, DGEJ	63 718,90	--	34 023,80
Revenus des prestations (facturations)	--	113 742,85	--
Revenus des Projets	--	--	--
Cotisations et partenariats	1 463,00	10 780,00	437,00
Variation du croire	-4 773,15	1 471,25	646,90
<b>CHARGES</b>	<b>1 367 682,22</b>	<b>371 411,30</b>	<b>427 610,42</b>
Charges matériel clinique et engagées pour le groupe	353,65	--	326,00
Charges de projet	--	40 500,00	--
Charges du personnel	1 219 249,18	282 145,04	377 973,29
Charges de locaux	99 832,14	38 823,31	31 033,88
Assurances-choses, droits, taxes, autorisations	2 219,30	368,15	727,90
Charges d'administration et d'informatique	40 480,05	7 124,25	16 303,15
Charges de communication, publicité	4 547,90	2 450,55	1 246,20
Autres attributions à la réserve	--	--	--
Amortissement	1 000,00	--	--
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-122 668,52</b>	<b>-18 701,20</b>	<b>-80 028,77</b>
Résultat des charges et produits financiers	-3 259,32	-948,45	-422,81
Résultat des charges et produits extraordinaires	-49 641,15	112,05	-2 852,40
Résultat sur les mouvements des dons	94 261,30	50 000,00	33 854,57
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-81 307,69</b>	<b>30 462,40</b>	<b>-49 449,41</b>

# Offrez un souffle d'espoir !

Notre mission ne serait que peu de choses sans la solidarité de nos généreux donateurs. Chaque don est précieux et nous permettra d'apporter une aide concrète aux enfants, aux adolescent.e.s et adultes qui sont confronté.e.s aux effets dévastateurs des abus sexuels.



## Association ESPAS

[www.espas.info](http://www.espas.info)  
0848.515.000  
[contact@espas.info](mailto:contact@espas.info)

## Lausanne

Rue Centrale 7  
1003 Lausanne

## Sion

Ruelle du Midi 10  
1950 Sion



**Merci de votre confiance :**

IBAN : CH16 0076 7000 5536 4630 8